

Tarifs du Programme de prothèses oculaires

En vigueur du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

Service	Montant maximal de remboursement
Prothèse oculaire (énucléation)	1,880 \$
Prothèse oculaire (éviscération)	2,120 \$
Coque sclérale ou prothèse de recouvrement (oeil phtisique, oeil endommagé, oeil aveugle)	2,200 \$
Prothèse oculaire (Cheville de logement)	2,620 \$
Coque sclérale d'essai (provisoire)	320 \$
Conformateurs oculaires préalables ou postopératoires (espaceurs)	472 \$
Conformateurs ou prothèses d'expansion	560 \$
Dimensionnement (agrandissement de la prosthèse existante <3 ans)	556 \$
Ajustage (réduction ou modification de la prosthèse existante)	156 \$
Visite à domicile (tarif horaire)	60 \$
Visite à l'hôpital (tarif horaire)	60 \$
Visite en cabinet	64 \$
Examen	64 \$

